

CQPM d'opérateur-régleur de machines de frappe à froid, extrusion, de forgeage

objectif

L'opérateur-régleur intervient pour la réalisation de pièces diverses (creuses, pleines), sur machines ou presses horizontales, verticales, monoposte ou multi-postes. Il exerce son activité, pour l'automobile, l'aéronautique, le nucléaire, l'armement, le ferroviaire.

Ses compétences techniques lui permettent, à partir de consignes orales ou écrites de :

- Réaliser les montages et réglages des outillages et équipements annexes.
- Conduire sa presse en toute autonomie.
- Remédier à un aléa de production (défaut sur les pièces fabriquées, casse outillage, dérèglement machine...).
- Suggérer des améliorations techniques.



DURÉE

Nous consulter

PROFIL DES STAGIAIRES

Demandeurs d'emploi
Salariés

MOYENS DE VALIDATION

Certificat de qualification (CQPM) numéro : MQ 97 01 25 01 49 (opérateur-régleur de machines de frappe à froid, extrusion, forgeage), délivré par la commission paritaire de l'emploi de la métallurgie, pour les stagiaires ayant un contrat avec une entreprise de la métallurgie ou attestation AFPI.

DATES DE FORMATION

Angers
Nous consulter

Cholet
Nous consulter

La Roche/Yon
Nous consulter

Laval
Nous consulter

Le Mans
Nous consulter

Nantes
Nous consulter

Saint-Nazaire
Nous consulter